

EXTRAIT DE LA REVUE INTERNATIONALE  
L'ASSURANCE FRANÇAISE, PARIS  
N° 157, JANVIER 1980

# L'ÉTOILE

Société d'Assurances à forme mutuelle  
Fondée en 1834

SIÈGE SOCIAL : 49, Rue Boissière, PARIS 16°



SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ, 49, RUE BOISSIÈRE, PARIS (16°)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Roger DELACOUR, *Président*, maire de Serans (Oise).

REGNAULT de BEAUCARON, *Directeur général honoraire, Vice-Président Délégué*,  
Président honoraire de la Réunion des Organismes d'assurance mutuelle, Vice-Président du Conseil  
des Directeurs de la Caisse d'Épargne de Paris, à Paris.

René DESFORGES, maire de Bouville (Seine-et-Oise).

Paul MASSON, à Villeau (Eure-et-Loir).

Lucien DRAMARD, à Gometz-la-Ville (Seine-et-Oise).

Ernest GILBERT, à Saulgé (Vienne).

René LOT, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

Édouard LEFEBURE, à Coulaures (Dordogne).

François DELACOUR, maire d'Y (Somme).

René ROZE, au Petit-Virey, par Tonnerre (Yonne).

Joseph ROUYER, à Courcelles-sur-Aujon (Haute-Marne).

Raymond PESTRE, à Écriennes (Marne).

René AYMER de la CHEVALERIE, Chiré en Montreuil (Vienne).

Pierre d'ARMAILLÉ, 16, rue Rivals, à Toulouse (Haute-Garonne).

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

Roger GOUBEAU et Robert Gustave MARTIN, experts-comptables, membres de l'Ordre,  
Commissaires de Sociétés agréés par la Cour d'Appel.

## DIRECTION

---

Jacques REGNAULT de BEAUCARON, Docteur en Droit, *Directeur Général*,  
Président de la Réunion des Organismes d'assurance mutuelle.

René-Marc REGNAULT de BEAUCARON, Docteur en Droit, *Directeur*,  
Administrateur de la Caisse d'Épargne de Paris.

# LE 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ « L'ÉTOILE »

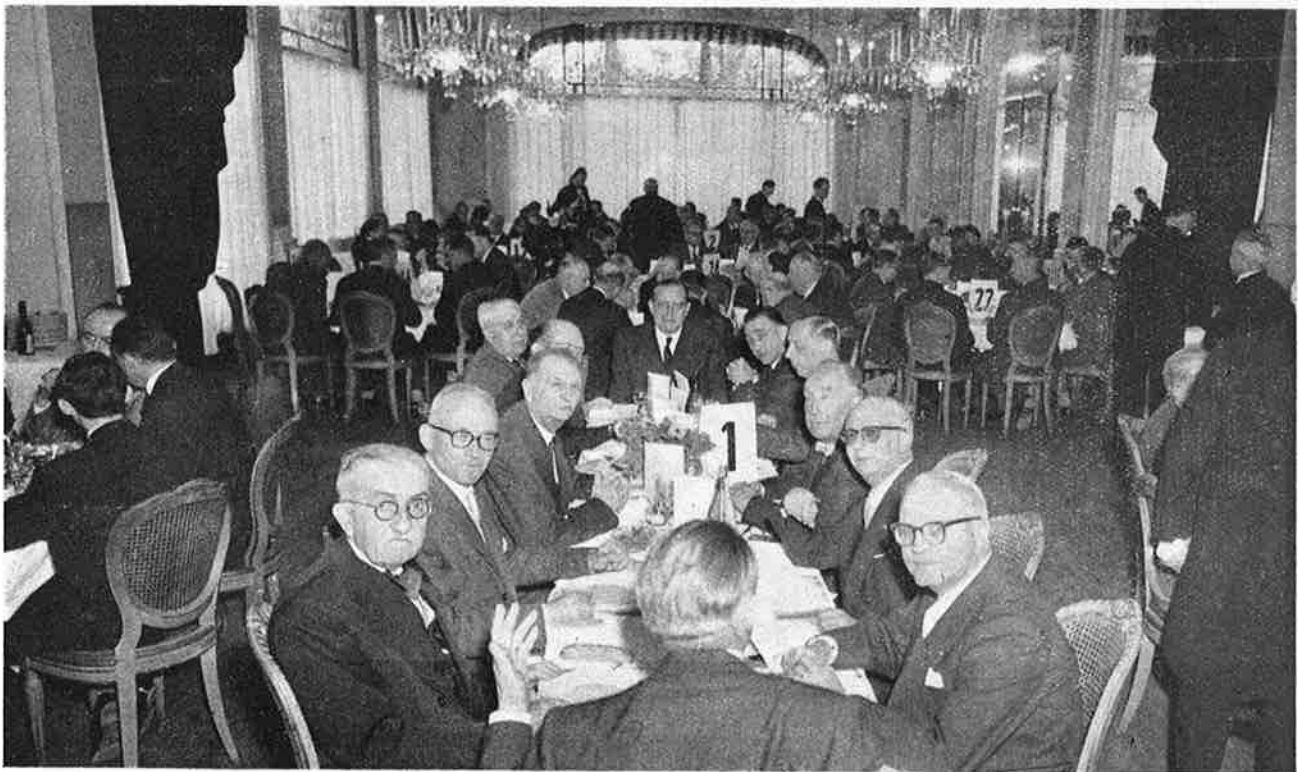
**H**EUREUX événement que la célébration d'un anniversaire, lorsqu'il consacre une carrière des plus honorables, gage de brillantes perspectives de réussite pour l'avenir.

C'est sous ces auspices favorables que la Société L'ÉTOILE, créée en 1834, a célébré, le 3 Décembre 1959, son 125<sup>e</sup> anniversaire.

A cette occasion, elle a convié à un déjeuner de plus de 200 couverts, au Pavillon Dauphiné, les plus hautes personnalités de l'assurance, ainsi que le personnel, les inspecteurs, les experts et un certain nombre d'agents de la Société.

A l'issue du déjeuner, plusieurs discours ont été prononcés et le Président du Conseil d'Administration de l'Etoile, M. Roger DELACOUR, prit le premier la parole :

« Aujourd'hui — dit-il — c'est une fête de famille pour l'Etoile, car nous sommes réunis pour notre 125<sup>e</sup> anniversaire et je voudrais saluer tous nos amis qui ont bien voulu venir le célébrer avec nous, M. MILLERON, Directeur des Assurances au Ministère des Finances, et M. BRUNEAU, Directeur Adjoint, M. CHENEAUX de LEYRITZ, Président de la Fédération des Assurances, et M. MOLIN, Vice-Président, M. FAH, Président de l'Association Internationale des Assureurs contre la Grêle, M. FOLLAIN, Président des Assureurs Grêle français, M. SICARD de BRAY, Président du Conseil d'Administration de la Société de Toulouse, M. HABAR, Président du Syndicat des Agents généraux d'Assurances, MM. les Présidents des différents Groupements techniques, à forme juridique et professionnelle, MM. les Professeurs PICARD et BES-



De dos : M. d'ANDIGNÉ — De face : M. Marcel HENRY

Photo Pierre DRÉVILLE

Rangée de gauche : MM. SICARD de BRAY, FAH, REGNAULT de BEAUCARON père, HABAR, GUÉRIN.

Rangée de droite : MM. GUGGENBUHL, CHENEAUX de LEYRITZ, Roger DELACOUR, MILLERON, FOLLAIN.

SON, MM. les Directeurs des Sociétés avec lesquelles l'Etoile est en relations, notamment au point de vue réassurances...

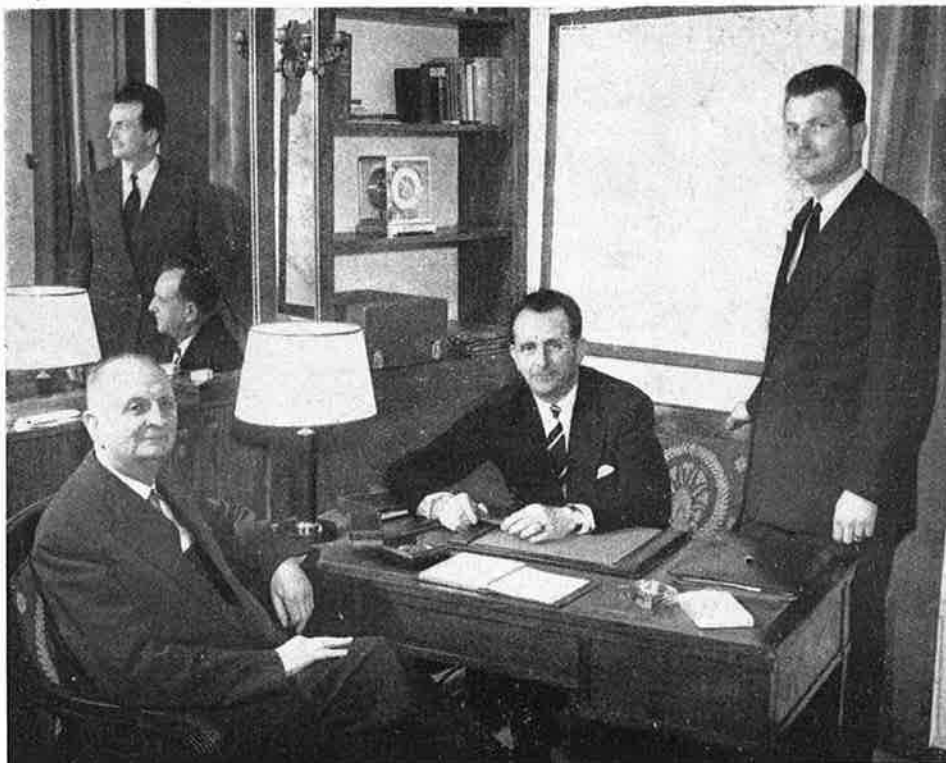
Il ne m'appartient pas de vous faire un historique même bref de la vie de la Société depuis son origine. Beaucoup d'entre vous possèdent la brochure éditée au moment de notre Centenaire en 1934. Je me bornerai à dire un mot de ce qui a pu se passer à la Société au cours du premier quart de son deuxième siècle.

L'Etoile, créée à l'origine par des personnalités émues des désastres causés chaque année aux récoltes par la grêle, a débuté dans une zone d'opérations réduite à quelques départements du Centre.

tion de leur portefeuille grêle. Nous leur en sommes très reconnaissants et récemment encore, nous avons noué des liens très étroits avec la Société de Toulouse, très ancienne Société à forme mutuelle comme l'Etoile.

Mais cette évolution ne s'est pas faite sans difficultés. Notre branche est considérée comme très dangereuse, et nos amis réassureurs ne me démentiront pas.

Il faut beaucoup de prudence, ne pas s'engager à la légère sans avoir de données suffisantes et surtout ne pas se lancer dans une concurrence de tarifs en fin de compte préjudiciable pour tous. Dans l'euphorie de quelques années favorables,



De gauche à droite :

MM.

Jean, Jacques et René-Marc

Regnault de Beaucaron

Photo LAVERGNE

Continuant à chercher à diviser autant que possible ses risques tout en restant particulièrement spécialisée dans l'assurance des céréales, ses opérations se sont étendues et développées dans le Nord par la reprise du portefeuille de la Société La Ruche en 1951, et également dans le Midi de la France et en Afrique du Nord.

D'autre part, par voie de réassurances, nous avons cherché également des affaires en provenance d'autres pays étrangers, car nous ne devons pas oublier que la répartition sur une échelle aussi étendue que possible est indispensable en assurance grêle.

D'un autre côté, quelques Sociétés françaises amies nous ont fait confiance pour assurer la ges-

n'oublions pas que la roue tourne et que le ciel en quelques minutes peut ruiner beaucoup d'espoirs!

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse.

Hier soir, je suis tombé par hasard sur une émission de T.S.F. à Radio Luxembourg, intitulée « Aux frontières de l'inconnu ». Il était question de l'action des hommes sur les phénomènes atmosphériques, pluie, gel, grêle, brouillard, etc...

Au cours de cette émission, le Professeur Dessens, de l'Observatoire du Puy-de-Dôme, fut interviewé sur les expériences qu'il fait pour empêcher la formation de la grêle. Ses conclusions ne furent pas très affirmatives !

Notre opinion à ce sujet est toujours la même : le véritable moyen de se garantir reste encore une bonne police d'assurance et le rôle de nos Sociétés est encore loin de se terminer.

Et comme la fréquence et l'intensité des orages sont très variables suivant les années, il est nécessaire pour des spécialistes comme nous, de pouvoir, dans les années favorables, constituer des réserves suffisantes permettant de combler les pertes des années mauvaises, ce qui n'est pas toujours facile.

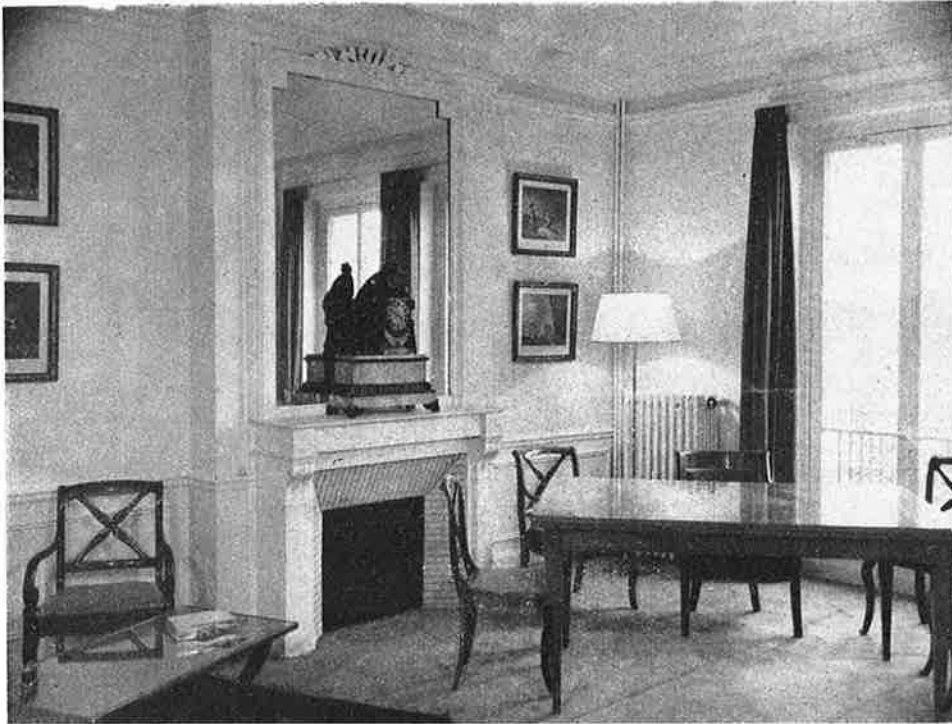
Peut-on dire que la réglementation actuelle de la constitution de réserves techniques est bien adaptée à notre branche ? Ne devrait-il pas être possible de constituer des réserves suffisantes de sécurité en

Notre Direction peut s'appuyer efficacement sur un Conseil d'Administration aux avis éclairés, dont certains membres actuels descendent des fondateurs.

De nombreux agents et experts dévoués à notre Société se succèdent de père en fils.

La plupart des collaborateurs du siège social passent leur vie à la Société et la quittent seulement à l'époque de leur retraite.

Je ne veux pas aujourd'hui faire de personnalité, mais remercier en bloc tous les artisans de la bonne marche de la Société, que je suis heureux de voir aussi nombreux aujourd'hui.



Salle du Conseil  
d'administration

Photo LAVERGNE

suspension d'impôts ? Mon voisin, M. le Directeur des Assurances, toujours soucieux de nos intérêts, connaît d'ailleurs fort bien ce problème.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, malgré les guerres, les changements de régime, etc... notre Société a tenu et tient.

Pourquoi ?

Parce que, tout en cherchant à appliquer des solutions modernes, elle a constamment voulu maintenir intactes ses traditions.

Dans tous les rouages de la Société, on remarquera l'esprit de suite présidant à ses destinées.

Nous savons que depuis 118 ans, c'est-à-dire presque depuis l'origine de la Société, c'est la même dynastie de directeurs qui assume avec ténacité cette charge.

En levant mon verre à votre santé à tous, je forme le vœu que, dans l'avenir, l'Etoile puisse encore accentuer son rayonnement.

Et je souhaite que beaucoup d'entre vous et nos successeurs puissent, dans 25 ans, se retrouver aussi nombreux pour fêter le 6<sup>e</sup> quart de siècle d'une Etoile toujours maintenue vivante et prospère. »

Après son discours très fréquemment applaudi, M. le Président DELACOUR donna la parole successivement à MM. FOLLAIN, FAH, d'ANDIGNÉ, CHENEAUX de LEYRITZ et MILLERON.

M. FOLLAIN, Président des Assureurs Grêle français, exprima la joie qu'il éprouvait, ainsi que ses collègues, à fêter le 125<sup>e</sup> anniversaire de l'Etoile, dont la renommée de qualité et de solidité est bien acquise.

« La branche grêle — dit-il — joue un rôle important dans l'évolution de l'industrie de l'assurance depuis que cette dernière, en marge de sa mission traditionnelle, a dû adopter une politique de défense professionnelle.

Aux frontières de l'assurance, les assureurs grêle sont aussi à la pointe du combat pour défendre l'assurance tout entière du secteur agricole menacé par une coalition de privilèges injustifiés.

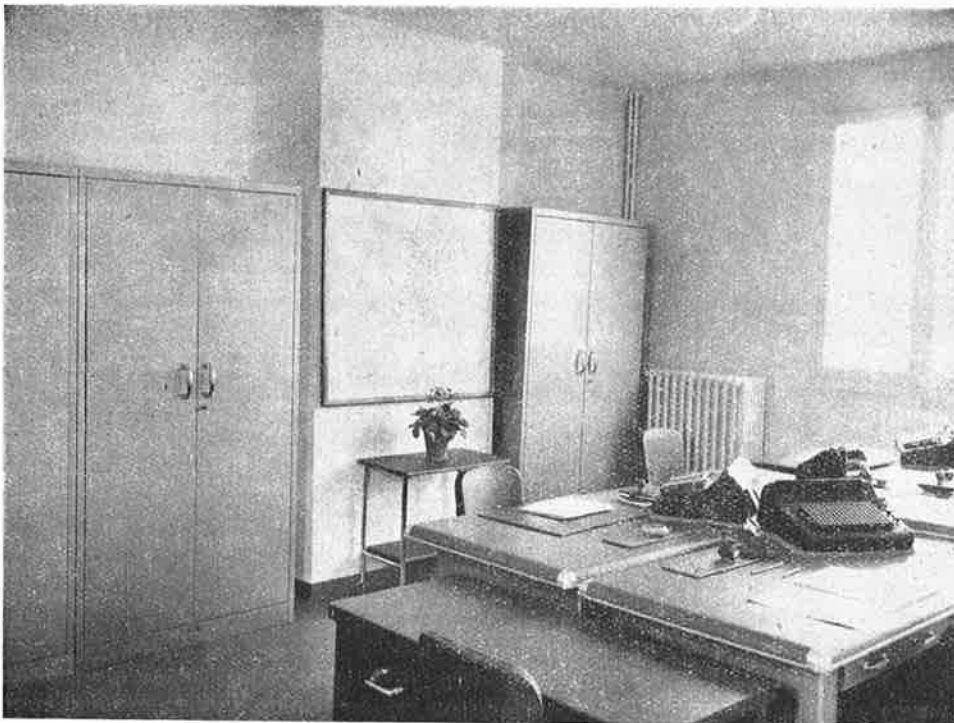
Beaucoup de nos collègues des autres branches ont longtemps négligé ce danger ; nous sommes heureux de constater qu'ils en ont pris maintenant conscience.

Ceci est heureux, car il dépendra de leur com-

ment tous ses collègues pour la prospérité et la longue vie de l'Etoile.

M. FAH, Président de l'Association Internationale des Assureurs Grêle, adressa à son tour ses félicitations à la Société jubilaire.

Il fit remarquer que la Société, malgré son âge, est restée admirablement jeune grâce à l'intelligence, à la clairvoyance et à la ténacité des hommes qui l'ont dirigée. Il rappela le rôle que M. Jacques de BEUCARON joua dans la fondation de l'Association Internationale, car c'est dans les bureaux de l'Etoile que furent discutées pour la première fois, en 1947, les possibilités d'une réunion de quelques assureurs grêle de l'Europe.



Un Bureau du Personnel

Photo LAVERGNE

préhension et de leur solidarité que cette lutte que nous menons ne soit qu'un combat de retardement ou qu'il permette, bien au contraire, de faire comprendre au monde agricole que son horizon ne peut s'élargir que par le développement des rapports interprofessionnels.

Nous souhaitons, en effet, que les agriculteurs reconnaissent, ainsi que l'a dit dans un excellent rapport notre collègue, M. Ph.-H. DESERT, de la Mutuelle de Poitiers, que les termes « d'expansion », « de mise en valeur », de « productivité » sont des mots vides de sens si les professions s'enferment dans leurs frontières corporatives en ayant la prétention d'assimiler toutes les techniques. »

M. FOLLAIN termina par les souhaits que for-

Il félicita donc M. Jacques de BEUCARON, promoteur, fondateur, puis Secrétaire général de cette Association.

M. d'ANDIGNÉ, Vice-Président de la Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle, après avoir excusé ses collègues du Bureau, MM. CARIGUEL, SAHUT d'IZARN, BOUVERET, PEPIN LEHALLEUR, absents pour des raisons de santé ou de deuil, s'exprima ainsi :

« Ne faut-il pas remonter toujours au passé ?

En 1855, notre Réunion était fondée et dès 1857 comportait la branche des directeurs actuels de l'Etoile. Depuis lors, leurs successeurs, l'un après l'autre, furent intimement liés à notre Groupement et on



les a toujours trouvés au cours de son histoire chaque fois qu'un problème se posait où les intérêts de nos Sociétés étaient en jeu.

M. Ed. REGNAULT de BEAUCARON, membre du Comité depuis 1891, en était élu Secrétaire général en 1901. En 1914, il accéda à la vice-présidence et son fils Jean — que nous sommes heureux de saluer ici — était choisi le même jour pour le remplacer au Secrétariat général. Lorsqu'en 1934, M. Jean de Beaucaron fut élu vice-président, son fils Jacques assumait à son tour les fonctions de Secrétaire général où il donna la mesure de ses brillantes qualités qui devaient l'appeler en 1958 à la présidence.

Nous imaginons tous fort bien qu'un Groupement comme le nôtre n'offre pas que des tâches aisées et que notre Président doit négliger un peu sa propre Société. Heureusement, il a près de lui son frère René-Marc, spécialiste lui aussi des problèmes mutualistes, comme il l'a prouvé dans sa thèse de Doctorat consacrée à l'étude du statut de nos Sociétés.

Nous savons aussi que notre ami Jacques de Beaucaron connaît intimement les problèmes d'actualité. Dynamique, il joint à ses qualités naturelles de travail et de méthode une grande affabilité. Ce sont les gages de notre sécurité. »

M. d'ANDIGNÉ exprima enfin la gratitude des membres de la Réunion pour les services que l'Etoile et ses dirigeants ont rendus et rendront encore dans l'avenir à la cause mutualiste.

Le Président CHENEAUX de LEYRITZ insista dans son allocution sur la remarquable continuité des différents artisans de la prospérité de l'Etoile. M. DELACOUR, Président, est le 5<sup>e</sup> de la même famille au Conseil, ainsi que MM. Jacques et René-Marc de BEAUCARON, qui représentent la 5<sup>e</sup> génération de père en fils à la tête de la Société, et l'un de ses voisins de table, M. GUERIN, incarne avec son fils, également présent, la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> génération d'agents de l'Etoile.

« Au fond — a-t-il ajouté — les personnes morales comme les personnes physiques peuvent devenir très vieilles dans la mesure où elles savent rester jeunes, et si vous me le permettez — puisqu'on a toujours un peu d'égoïsme quand on participe à une grande manifestation comme celle-ci et qu'on pense souvent à ses souvenirs personnels — je vous avouerai que ce quart de siècle, succédant aux cent premières années de l'Etoile, est pour moi le plus important, car cette fête d'aujourd'hui représente à mes yeux le 25<sup>e</sup> anniversaire de la sympathie et de l'amitié qui me lient à la famille Regnault de Beaucaron.

Il y a 25 ans — je ne peux pas me dispenser du plaisir de le rappeler — étant très jeune Direc-

teur des Assurances, j'ai trouvé parmi les assureurs, les sages de la profession, ceux qui m'ont appris beaucoup de ce que je sais, j'ai trouvé, dis-je, le père de vos directeurs actuels. Je lui en suis extrêmement reconnaissant et je veux lui dire aujourd'hui à lui-même, combien je suis heureux de participer à cette belle fête de l'Etoile.

Tout à l'heure, on a parlé d'un nouveau rendez-vous, je ne pourrai pas le prendre dans 50 ans, mais je m'inscris bien volontiers dans 25 ans et je sais que l'Etoile n'a peut-être qu'une branche, mais qu'elle scintille dans le ciel de l'assurance et va continuer à monter. »

M. MILLERON, Directeur des Assurances, remercia le Conseil et la Direction de l'Etoile de leur aimable invitation, remerciements auxquels il associa son adjoint, M. BRUNEAU, et il souligna que leur présence à tous les deux était le signe de l'intérêt qu'ils portent à la Société.

Il déclara textuellement :

« Cet intérêt se manifeste, bien sûr, par le contrôle que je pense supportable, mais je voudrais aussi que vous sentiez que la Direction des Assurances se croit la vocation de vous aider dans tous les problèmes que vous affrontez. »

Il confirma aux assureurs grêle qui désirent un aménagement de la réglementation relative à leurs réserves, que leurs représentants qualifiés seront les bienvenus chaque fois qu'ils demanderont à être reçus pour l'étude technique de cette question.

Ces différents discours furent, cela va sans dire, chaleureusement applaudis et la célébration du 125<sup>e</sup> anniversaire fut complétée par une réception au siège social où se retrouvèrent la plupart des convives du déjeuner auxquels se joignirent des dirigeants de Sociétés ou d'Organismes professionnels, ainsi que de nombreuses personnalités amies.

Les invités eurent alors l'occasion de visiter le siège social de la Société dont les locaux anciens rénovés, et les locaux neufs qui viennent de les compléter, forment un ensemble des plus harmonieux.

Etablie depuis 1895 dans son immeuble 49, rue Boissière, l'Etoile n'est-elle pas la première Société à avoir prévu « la poussée vers l'Ouest » ?

On apprécia particulièrement le bon goût qui a présidé à l'installation de la Direction et du Conseil, ainsi que l'organisation moderne et agréable des bureaux du personnel.

En conclusion de cette belle journée, « l'Assurance Française » se doit d'adresser toutes ses félicitations à l'ETOILE avec ses vœux les meilleurs pour la continuation de sa prospérité.

